L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 JANVIER 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
Journal quotidien, une année d'avance.....$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance.....$ 5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles pourront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne paraîtront pas la durée de l'intervalle seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

17 AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine 1846, de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PISTARINE pour chaque cent mot, par chaque publication, et dans chaque langue.

Nlle Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat

PAQUEBOT REGULIER ENTRE LES ATTAKAPAS ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

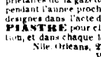

Le bateau à vapeur NATHAN HALE, capitaine [illegible], fera les voyages comme paquebot régulier, pendant la saison, entre la Nouvelle-Orléans, St. Martinville, et les ports et stations intermédiaires.

Le NATHAN HALL est presque neuf, très fort, très joli et est bien convenable pour la navigation de ces eaux. Les propriétaires sollicitent une partie du patronage public. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LAFOREST & AQUIRES, 28 Vieille Levée
ou à THOMAS WARREN,
31 dec 57 Tchoupitoulas.

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.
POUR BATON-ROUGE. *Port Hudson, Bayou Sarah, Pointe Coupee, Twelve Mile Island, et ces ports intermédiaires.*

Le bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Hall, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS et VENDREDIS à 10 heures A.M. et arrivera à Baton-Rouge les mercredis et samedis à 3 heures A.M. Il partira de Baton-Rouge les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Port Hudson et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sarah tous les mardis et vendredis à 11 heures du matin.

Pour le passage, s'adresser à bord ou à
Anderson, du pour Baton
Rouge et Bayou Sara 3
Pour le fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
Wm. H. AVERY, 65 Gravier.

Nouveaux arrangements pris par le bateau à vapeur HELEN.
DEUX VOYAGES PAR SEMAINE!

POUR LA LAVIZE—Le beau bateau à vapeur HELEN, capt. [illegible] M. Scott, fera pendant toute l'année, et jusqu'à nouvel ordre, le petit et paquebot régulier entre le Bayou Sara et la Nouvelle-Orléans, en touchant à Port Hudson, les jours désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PISTARINE pour chaque cent mot, par chaque publication, et dans chaque langue.

Nlle Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat

PAQUEBOT REGULIER ENTRE LES ATTAKAPAS ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le bateau à vapeur NATHAN HALE, capitaine [illegible], fera les voyages comme paquebot régulier, pendant la saison, entre la Nouvelle-Orléans, St. Martinville, et les ports et stations intermédiaires.

Le NATHAN HALL est presque neuf, très fort, très joli et est bien convenable pour la navigation de ces eaux. Les propriétaires sollicitent une partie du patronage public. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LAFOREST & AQUIRES, 28 Vieille Levée
ou à THOMAS WARREN,
31 dec 57 Tchoupitoulas.

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.
POUR BATON-ROUGE. *Port Hudson, Bayou Sarah, Pointe Coupee, Twelve Mile Island, et ces ports intermédiaires.*

Le bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Hall, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS et VENDREDIS à 10 heures A.M. et arrivera à Baton-Rouge les mercredis et samedis à 3 heures A.M. Il partira de Baton-Rouge les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Port Hudson et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sarah tous les mardis et vendredis à 11 heures du matin.

Pour le passage, s'adresser à bord,